



réparation impossible sous garantie=remboursement?

Par **je em**, le **11/03/2009** à **16:56**

Bonjour

J'ai acheté un radiateur à bain d'huile dans un grand magasin (Darty) en 2005. Sur cet article (modèle Bionaire BOH2513G) j'ai une garantie fabricant de 5 ans. J'ai constaté que l'appareil fuyait de l'huile.

Je suis donc retourné chez le revendeur pour une réparation. Or le fabricant ne répare plus ce modèle (plus disponible et plus de pièce de rechange). J'ai eu confirmation auprès du fabricant.

Darty me propose en échange un modèle équivalent de sa gamme actuelle. J'ai refusé cet échange car les modèles n'ont rien à voir avec le mien (pas de télécommande par exemple).

Suis-je de mon droit pour exiger un remboursement numéraire (surtout pas d'avoir)? je vous remercie pour vos conseils

je em